



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Lycée Alain Borne
Montélimar**



Académie de Grenoble

Secrétariat

Montélimar, le 12 juin 2026

Affaire suivie par :
Karine Mesnard
Tél : 04 75 92 34 34
Mél : scolarite.lab@ac-grenoble.fr

10, place du Théâtre – CS 50339
26216 Montélimar

Objet : Pièces dossier inscription BTS 1^{ère} année

Madame, Monsieur,

Voici la liste des pièces à fournir pour la constitution de votre dossier d'inscription en classe de BTS 1^{ère} année :

- La fiche de renseignements inscriptible en PDF.
- Le courrier d'information daté et signé.
- Le relevé de notes du baccalauréat.
- La photocopie de la carte d'identité.
- Le document relatif à la Journée D'appel du Citoyen (JDC).
- La notification de bourse CROUS.
- Si PAP, PPS, PAI, la notification des aménagements du baccalauréat.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre l'ensemble des pièces justificatives demandées par courrier électronique au plus tard le **29 juin 2026**, délai de rigueur, afin de permettre la finalisation de votre inscription administrative.

Pour les élèves actuellement scolarisés en classe de terminale, l'inscription sera validée avec l'obtention du baccalauréat.

À ce titre, le relevé de notes du baccalauréat constitue une pièce obligatoire ; il devra être adressé par courrier électronique dès la publication officielle des résultats.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le secrétariat élèves
K. MESNARD